



Programme de travaux envisagé

Aménagements extérieurs

- Réfection ponctuelle des parkings et voiries
- Remplacement de l'éclairage extérieur

Clos-couvert

- Réfection des façades avec mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur
- Révision de la couverture tuile
- Remplacement des gouttières et des descentes d'eaux pluviales
- Révision des occultations

Equipements collectifs

- Mise en place d'une ventilation mécanique collective
- Création d'une installation TV collective par satellites

Parties communes

- Modernisation des halls d'entrée/cages d'escaliers (Revêtement de sol, peinture, éclairage...)
- Remplacement des portes des halls d'entrée avec contrôle d'accès et visiophonie
- Remplacement des blocs de boîtes à lettres
- Mise en sécurité incendie des cages d'escaliers par la mise en place d'un désenfumage et recouvrement des portes des caves

Intérieur des logements

- Rénovation des sols, murs et plafonds de la cuisine, la salle de bains, les WC et le cellier
- Remplacement des équipements sanitaires dans la cuisine, la salle de bains et les WC
- Installation d'une nouvelle chaudière individuelle à gaz à condensation pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- Mise en sécurité électrique des logements avec remplacement des tableaux
- Mise en place des entrées d'airs et des bouches d'extractions pour la VMC collective

Durée des travaux

La durée des travaux de la Phase 1 est estimée à 14 mois pour chacune des résidences. Le début des travaux est envisagé pour début d'année 2022.

Coût des travaux

Le prix de revient de l'ensemble des travaux de réhabilitation au cumul des différentes phases est estimé à 15 400 000 € TTC. Ces travaux n'engendreront aucune augmentation de loyers pour les locataires en place.

Organisation des travaux

Contraintes du projet

La problématique liée à la présence d'amiante dans les logements cumulée à la période d'épidémie de la Covid19 que nous vivons actuellement, nous oblige à organiser les travaux en conséquence. Néanmoins, ces travaux se dérouleront en milieu occupé c-a-d en votre présence. Compte tenu de la nature des travaux et de l'investissement nécessaire ces derniers seront étalés sur 4 ans jusqu'en 2025

Travaux à l'intérieur des logements

Les travaux étant très importants dans les logements avec une phase de désamiantage, nous vous demanderons de déplacer vos meubles et affaires des pièces humides (cuisine, cellier, SdB et WC) vers les pièces sèches (séjour et chambres).

La durée des travaux par logement est estimée à 10 jours.

Si vous le souhaitez, un logement équipé sera mis à votre disposition dans la journée pour vous permettre de sortir de votre domicile pendant les travaux en lien avec la présence d'amiante ou lors des travaux bruyants ou poussiéreux.

Bien entendu, nous vous rencontrerons tous afin de vous expliquer plus en détail le déroulement de ces travaux et leur phasage avec notre équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises en charge des travaux.